

BANQUE NATIONALE DE MAURITANIE



Avis d'appel d'offres

Recrutement d'un bureau d'études et de suivi pour le déploiement du réseau des agences BNM en énergie solaire

« *Diffusion publique* »

Paru le : 09/09/2026

Banque Nationale de Mauritanie

Département des moyens généraux

Siège social : 291 & 614 Avenue Gemal Abdel Nasser – Nouakchott (Mauritanie)

Site web: <http://www.bnm.mr/>

1. OBJET :

La Banque Nationale de Mauritanie (BNM), acteur majeur du développement économique et financier du pays depuis plus de trois décennies, s'engage dans une dynamique de modernisation et de responsabilité environnementale. Le réseau BNM compte actuellement plus de **31 agences** réparties sur l'ensemble du territoire national.

La BNM souhaite initier un projet ambitieux de déploiement de solutions énergétiques solaires pour alimenter l'ensemble de ses infrastructures.

Ce projet s'inscrit dans une logique de :

- **Réduction de l'empreinte carbone** de l'institution.
- **Optimisation des coûts énergétiques** à long terme.
- **Renforcement de la résilience énergétique** des agences, notamment dans les zones à accès électrique limité.
- **Affirmation de la responsabilité sociétale** de la BNM en faveur de la transition énergétique en Mauritanie.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 Objectif général

Recruter un **bureau d'études et de suivi spécialisé** pour conduire le déploiement du réseau de **31 agences BNM** en solutions photovoltaïques, depuis la phase d'étude de faisabilité jusqu'à l'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi des installations.

2.2 Objectifs spécifiques

1. **Étudier la faisabilité technique et économique** du déploiement solaire pour les 31 agences BNM.
2. **Définir les solutions techniques adaptées** aux besoins énergétiques de chaque agence (autoconsommation, hybridation, stockage).
3. **Élaborer les dossiers d'appel d'offres** pour la sélection des fournisseurs et installateurs.
4. **Assister la BNM** dans la supervision technique des installations.
5. **Former les équipes internes** à la maintenance et au suivi des équipements.

3. CHAMP D'INTERVENTION

La mission couvre l'ensemble des 31 agences du réseau BNM, avec une attention particulière portée aux sites présentant des contraintes spécifiques.

3.1 Agence pilote – Kiffa

L'agence de Kiffa (WATANI KIFFA) est expressément désignée comme agence pilote du projet.

À ce titre :

- Le déploiement débutera par l'agence de Kiffa
- Les enseignements tirés de cette première expérience (techniques, logistiques, organisationnels) serviront de référence pour le déploiement dans les autres agences
- Le bureau d'études devra prévoir dans sa méthodologie un retour d'expérience formalisé à l'issue de l'installation pilote, avant la généralisation aux autres sites.

4. ACTIVITÉS À RÉALISER

PHASE I – ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DIAGNOSTIC (Mois 1 à 2)

Tâche I.1 – Analyse des besoins énergétiques

- Réaliser un audit énergétique des **31 agences** (consommation actuelle, profils de charge, équipements critiques).
- Prise en compte des conditions climatiques (chaleur, poussière, réseau électrique instable)
- Évaluer les besoins en énergie de secours et de continuité de service par site.
- Classer les agences par typologie de consommation et de priorité.

Tâche I.2 – Étude de potentiel solaire

- Analyser les données d'ensoleillement sur les 31 sites retenus.
- Proposer des configurations adaptées (puissance crête, orientation, ombrages éventuels).
- Identifier les sites les plus favorables pour un déploiement prioritaire.

Tâche I.3 – Étude technique préliminaire

- Dimensionner les systèmes photovoltaïques pour chaque agence (panneaux, onduleurs, structures).
- Évaluer la pertinence d'un système de stockage par batteries (BESS) pour la stabilisation et l'autonomie.
- Proposer des solutions d'hybridation avec le réseau existant (grid-tied, off-grid ou hybride) par zone géographique.

Tâche I.4 – Modélisation financière

Le bureau d'études devra élaborer une modélisation financière détaillée couvrant l'ensemble du réseau des 31 agences. Cette modélisation inclura :

- Une estimation des coûts d'investissement par typologie de site ;
- Une projection des coûts d'exploitation et de maintenance sur la durée de vie des équipements ;
- Une analyse de la rentabilité du projet (temps de retour sur investissement, TRI, VAN) ;

Cette modélisation devra permettre à la banque de disposer d'une vision claire des impacts financiers du projet, de comparer les options techniques et de sécuriser la décision d'investissement.

PHASE II – CONCEPTION ET PRÉPARATION DES APPELS D'OFFRES (Mois 3 à 4)

Tâche II.1 – Conception de base

Le bureau d'études et de suivi sera chargé de l'analyse technique détaillée des offres (conformité des solutions proposées, performance des équipements, garanties, planning d'exécution).

Il fournira à la BNM un rapport d'évaluation technique argumenté, avec une recommandation motivée. La décision finale d'attribution revient à la BNM.

- Élaborer les spécifications techniques minimales des équipements adaptés au contexte mauritanien.
- Définir les garanties et les exigences de performance (disponibilité, durée de vie).
- Proposer un planning de déploiement pour les 31 agences (phases prioritaires).

Tâche II.2 – Préparation des documents d'appel d'offres

- Rédiger les dossiers d'appel d'offres pour la sélection des fournisseurs/installateurs.

- Définir les critères d'évaluation des offres (techniques, financiers, références).
- Préparer les clauses contractuelles spécifiques (maintenance, garanties, pénalités).

PHASE III – ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE (Mois 5 à 6)

Tâche III.1 – Supervision technique

- Le Bureau d'Études sera chargé de l'analyse technique détaillée des offres (conformité des solutions proposées, performance des équipements, garanties, planning d'exécution). Il fournira à la BNM un rapport d'évaluation technique argumenté, avec une recommandation motivée. La décision finale d'attribution revient à la BNM.
- Superviser l'installation des équipements (contrôle qualité, respect des normes) sur les différents sites.
- Assurer la réception technique des installations par site.

Tâche III.2 – Formation et transfert de compétences

Le bureau d'études devra mettre en place un programme structuré de formation et de transfert de compétences destiné aux équipes internes de la banque. Ce programme comprendra :

- des sessions de formation théorique et pratique par zone géographique, adaptées aux profils des agents (maintenance, supervision, gestion énergétique) ;
- la mise à disposition de supports pédagogiques complets (manuels techniques, procédures de maintenance préventive et corrective, guides de suivi des performances) ;
- un mécanisme de suivi post-formation (coaching, assistance technique ponctuelle) pour accompagner la montée en compétence progressive des équipes.

L'objectif est de rendre la BNM autonome dans la gestion, la maintenance et l'optimisation de ses infrastructures solaires, tout en assurant la durabilité du projet.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Phases	Livrables	Délais	Observations
Phase I – Étude de faisabilité et diagnostic	Rapport d'audit énergétique pour les 31 agences (consommation, profils de charge, équipements critiques)	Mois 1	Base technique indispensable pour dimensionner les solutions
	Étude de faisabilité technique et financière (globale et par typologie de sites)	Mois 2	Doit inclure scénarios de déploiement et contraintes locales
	Modèle financier et analyse de rentabilité du projet global	Mois 2	CAPEX/OPEX, ROI, VAN, TRI
Phase II – Conception et préparation des appels d'offres	Spécifications techniques et cahier des charges par typologie	Mois 3	Normes, garanties, exigences de performance
	Dossier d'appel d'offres complet	Mois 4	Critères d'évaluation, clauses contractuelles, planning
Phase III – Mise en œuvre et supervision	Rapport de supervision des installations par site	Mois 5-6	Contrôle qualité, conformité aux normes, réception technique
	Suivi des installations	Mois 7-10	Monitoring des performances, ajustements éventuels
Phase finale	Rapport final de synthèse (enseignements, recommandations pour le réseau)	Mois 10	Capitalisation et retour d'expérience pour généralisation

6. DURÉE ET CALENDRIER – PRECISIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Durée de la mission du Bureau d'Études et de suivi

La durée prévisionnelle de la mission est devisée en deux phases :

Phase 1 : études et préparation du projet.

Phase 2 : suivi des installations.

Échéancier indicatif :

- **Mois 1-2** : Phase I – Étude de faisabilité et diagnostic (incluant les déplacements sur l'ensemble des sites)
- **Mois 3-4** : Phase II – Conception et préparation des appels d'offres
- **Mois 5-10** : Phase III – Accompagnement à la mise en œuvre, supervision et formation

6.2 Distinction entre la mission du bureau et le calendrier des travaux

Il est expressément précisé que :

1. La mission du Bureau d'Études de six mois couvre les phases d'étude, de conception, de préparation des appels d'offres et de démarrage de la supervision.
2. Le calendrier réel de déploiement des installations sur l'ensemble des 31 agences pourra s'étendre au-delà des six mois de la mission, en fonction du rythme des consultations et des travaux.
3. Le Bureau d'Études devra assurer le suivi technique des installations jusqu'à la réception complète de l'ensemble des sites, y compris si cette réception intervient après l'échéance des six mois. Les modalités de cette prolongation (rémunération, organisation) seront définies dans le contrat.
4. Un échéancier prévisionnel global des travaux (incluant les délais de consultation, attribution, installation et réception) devra être fourni par le Bureau d'Études dans sa proposition méthodologique.

7. PROFIL RECHERCHÉ

Le bureau d'études et de suivi candidat devra justifier des compétences suivantes :

7.1 Qualification du Bureau

- Être un cabinet d'études ou bureau d'ingénierie spécialisé dans les **énergies renouvelables**, avec une expérience avérée dans le secteur solaire photovoltaïque.
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire disposant des compétences et qualifications nécessaires pour ce type de projet.
- **7.2 Expérience requise**
- Justifier d'au moins **trois (3) projets similaires** de dimensionnement et déploiement de solutions solaires pour des **réseaux multi-sites** (10 sites minimum).

- **Expérience locale** démontrée dans des projets de même nature en Mauritanie ou dans la sous-région.
- Maîtrise des projets en mode **clé en main** ou **supervision de travaux complexes**.

7.3 Compétences techniques

- Maîtrise des logiciels de dimensionnement PV (PVsyst, Helioscope, etc.)
- Bonne connaissance des systèmes de stockage par batteries (BESS) et des solutions hybrides.
- Maîtrise des normes internationales (IEC, CEI, normes constructives).
- Capacité à réaliser des études d'impact environnemental simplifiées.
- Connaissance approfondie des **contraintes locales en Mauritanie** (conditions climatiques, poussière, chaleur, réseau électrique instable, logistique).

7.4 Compétences linguistiques et pédagogiques

- Excellentes capacités rédactionnelles en **français** (tous les rapports sont exigés en français).
- Aptitude à concevoir et délivrer des formations pour les équipes internes de la BNM.
- Capacité à produire des supports pédagogiques clairs et adaptés au contexte local.

8. CONDITIONS DE LA MISSION

- **Lieu d'affectation** : Mauritanie (Nouakchott et déplacements sur les 31 sites des agences, dont l'agence de Kiffa dans la wilaya de l'Assaba).
- **Moyens mis à disposition** : La BNM facilitera les accès aux sites et aux informations nécessaires.
- **Déplacements** : À la charge de la BNM, selon les modalités à définir dans le contrat.
- **Logistique** : Le Bureau d'Études devra disposer de ses propres moyens logistiques pour les déplacements sur le terrain.

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

Critères	Pondération
Qualifications et références du Bureau d'Études	20%
Expérience pertinente (projets solaires multi-sites)	25%
Composition et compétences de l'équipe proposée	15%
Proposition méthodologique et planning	20%
Proposition financière (cohérence et compétitivité des honoraires et frais de mission)	20%

Note : Un entretien technique pourra être organisé avec les candidats présélectionnés.

10. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Bureaux d'Études intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

1. Une **lettre de manifestation d'intérêt**.
2. Les **statuts et documents légaux** du Bureau (extrait RC, agréments éventuels).
3. **CV détaillés** des membres clés de l'équipe proposée.
4. Une **note méthodologique** (max. 15 pages) présentant :
 - La compréhension des enjeux (déploiement sur 31 agences).
 - L'approche méthodologique proposée (plan de déploiement par phases).
 - L'organisation de l'équipe et les moyens mobilisés.
 - Le planning prévisionnel sur 6 mois.
5. Une **proposition financière** (honoraires et frais de mission)
6. **Références** de projets similaires (certificats de bonne exécution, contacts).
7. Attestations et diplômes des experts clés.

11. ATTRIBUTION

La Banque Nationale de Mauritanie attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera jugée administrativement conforme, techniquement satisfaisante et financièrement avantageuse pour l'institution.

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères définis dans le présent TDR, en combinant la qualité technique et la compétitivité financière. La décision finale d'attribution relèvera exclusivement de la BNM.

La Banque se réserve le droit :

- D'accepter ou de rejeter toute offre sans obligation de justification ;
- D'annuler la procédure en rejetant l'ensemble des soumissions, à tout moment, avant l'attribution du marché ;
- De procéder à une vérification des qualifications et de la cohérence des prix proposés. Une conclusion négative (prix excessifs ou anormalement bas) constituera un motif de rejet de l'offre.

En cas de rejet de l'offre la mieux classée pour des raisons de non-conformité ou de prix déraisonnables, la Banque pourra engager des négociations avec le soumissionnaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'évaluation technique et financière.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les bureaux d'études intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature au siège de la Banque Nationale de Mauritanie, Département des Moyens Généraux, **au plus tard le xx/xx/2026 à 12h00 (heure Nouakchott).**

Les dossiers peuvent être déposés selon les modalités suivantes :

- **Remise en main propre** : au secrétariat du Département des moyens généraux, contre accusé de réception.
- **Envoi postal** : cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Banque Nationale de Mauritanie – Siège social 291 & 614 Avenue Gemal Abdel Nasser – Nouakchott, Mauritanie.
- **Transmission électronique** : par courriel à l'adresse officielle du projet (bamba@bnm.mr), avec mention en objet « Candidature – Bureau d'études solaire BNM ».

Tout dossier reçu après l'échéance fixée ne sera pas pris en considération.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter :
Monsieur **Bamba Mohamed Lemin**

Tel : +222 32 46 04 32

Email : bamba@bnm.mr